

## « **Le vrai directeur de l'hôpital, c'est le malade !** » P. KOEHLIN

Compte rendu du rassemblement du 13 mars 2025 en soutien à l'HJ du Ramel et du CSE extraordinaire

### I. Rassemblement à l'appel de la CGT

Plus de 100 personnes étaient présentes pour ce rassemblement en soutien à l'HJ du Ramel. Merci aux très nombreux participants avec, encore une fois, une mention spéciale à tous les collègues qui sont venus de Castres, Mazamet, Graulhet. Un beau rassemblement.

De nombreux médias ont couvert cet événement: France TV 3, Dépêche du Midi, Tarn Libre.

Dans un premier temps les prises de paroles se sont succédées : Premières personnes concernées, UNAFAM 81, présidente de l'AVRS, représentant de Santé en danger, collègues et anciens collègues. A l'issue de ces nombreuses et belles déclarations, lues avec émotion, toutes teintées de colère, la porte parole de l'intersyndicale a lu la déclaration liminaire qui allait être proposée en préambule du CSE. Cette déclaration se termine par une citation de Philippe KOEHLIN, grand psychiatre, « **Le vrai directeur de l'hôpital, c'est le malade** » !!

**A méditer** monsieur le **directeur**, madame la **DRH** et madame la **DS** faisant fonction...

**A l'approche** du début de ce **CSE** extraordinaire, les participants se **sont massés** devant la porte d'entrée de la salle de réunion. Lorsque le **directeur** s'est présenté nous avons essayé d'engager le dialogue avec lui. **Sans succès**. Il est resté **engoncé** dans ses habits statutaires de directeur, d'administratif, arque bouté sur son **formalisme**, sa **rigidité** et sa **froidure**.

**Il a refusé** de prendre un bref instant pour parler avec l'assemblée, **craignant** probablement de se **retrouver** en « **Terra incognita** ». Celle des échanges, du dialogue, celle de la **véritable démocratie hospitalière**.

Cette agora lui était insupportable, elle voulait s'exprimer sur la place publique en l'occurrence celle de l'hôpital. Il y a des « Agora » plus facile à assumer que d'autres pour le directeur...

**Pire**, il s'est **montré** particulièrement **méprisant** et **hautain** avec des **patients**. Ces derniers souhaitaient **juste** lui **dire** en quelques mots leur ressenti à l'idée de la fermeture de l'HJ du Ramel. **Impossible**.

Il n'a même pas trouvé les ressources pour leur consacrer ne serait ce que 5 minutes. **Rien**.

**Plus grave** encore, il a claqué la porte sur le nez d'une dame. Elle venait auparavant de nous lire un texte sur son **expérience** et son **vécu** des **soins relationnels**. Elle voulait lui dire son émotion, son ressenti et lui donner une pétition initiée par des personnes hospitalisées et signée par plus de 200 personnes. **Il l'a laissé là**, plantée sur le seuil. Lui refusant ainsi toute possibilité de s'exprimer. Mise à bonne distance, porte fermée...

Cette scène **insupportable** s'est déroulée sous les **yeux** médusés des représentants de **l'UNAFAM 81** et les **nôtres**. Cette dame a été méprisée et nous avec. Quel manque de respect...

Les autres membres de la direction ne sont pas plus venus vers les autres participants, ni même d'ailleurs à la « rescousse » du directeur le laissant englué dans ces carences.

Pourtant, ils en font tous des **belles phrases** sur la psychiatrie, sur les **droits des patients**, sur leur **citoyenneté**, sur le rétablissement. Des phrases qui sonnent creux de toute évidence. Certains sont même diplômés sur ces sujets.

Figurez vous, cerise sur le gâteau de **l'invisibilisation** des patients, qu'ils siègent aussi à la Commission des Usagers ! Quel paradoxe. Quel décalage. **Quel vide**.

Ils se paient de mots sur la citoyenneté ou sur les droits. Tous ces discours convenus ne leur servent que de décoration. Une façade clinquante, une binteloterie aux bijoux de pacotille dont ils se parent vainement pour faire « style ». Ces bijoux, soyez sur qu'ils les garderont sans problème le jour de la certification. Ils les afficheront même de façon ostentatoire...

Le jour du rassemblement la citoyenneté s'est exprimée dans le réel. Celui de la présence, de la rencontre. Le réel de celles et ceux qui voulaient dire quelque chose, prendre la parole comme les autres, comme tout le monde, bref comme des citoyens. Ils en ont été empêchés. Leur parole confisquée.



## II. CSE extraordinaire sur le seul sujet de l'HJ du Ramel à la demande de l'intersyndicale

Dès le début de ce CSE, le directeur a essayé d'**assigner** aux uns et aux autres une place dans la salle ! Il a demandé aux représentants syndicaux de s'asseoir à gauche et aux personnes que nous avons invité à témoigner à droite (Equipe HJ Ramel et un psychiatre) ! **Un sketch ?** Nous avons bien évidemment refusé.

**Peut-être le Directeur s'est-il cru un instant sur le perchoir de l'Assemblée Nationale !?**

Dans la foulée il nous a dit, sans le moindre argument, que les **personnes invitées** ne resteraient que le temps de leur intervention et **quitteraient** la salle à la suite ! Nous nous y sommes opposés. Les textes relatifs aux CSE précisent effectivement que les personnes invitées ne restent que le temps du sujet qui les concerne. **Sauf que ce CSE extraordinaire**, demandé par les syndicats, était consacré à l'HJ du Ramel. Sujet exclusif à l'ordre du jour ! Donc, ces personnes pouvaient rester **tout le long** !

Cette nouvelle expression de **l'extrême rigidité** du directeur nous a donné l'occasion de lui signaler qu'une ribambelle de personnes, cadres supérieurs ou autres, ne sont pas membres de droit des instances. Elles n'ont absolument rien à y faire et pourtant elles sont là ! Jusqu'ici nous n'avons rien dit. **Dorénavant nous ne l'accepterons plus.**

Sur ce nous avons lu une déclaration liminaire. La direction a dû serrer les dents quelques minutes en attendant de pouvoir vite passer à la présentation de son document sous forme de faire part des **funérailles de l'HJ du Ramel.**

Le **directeur**, qui n'assume pas son rôle de **fossoyeur**, parle de regroupement de 2 hôpitaux de jour. Brutalité et non sens thérapeutique ! La DRH explique que de cette façon il pourrait y avoir une « *tournante* » des médecins qui interviendraient puisque tous les patients seraient rapatriés sur l'hôpital de jour de l'Agora dans le centre psychothérapique Philippe Pinel ! Mais quel décalage avec le sens du soin, avec le temps qu'il faut pour construire des liens, stables, créer une ambiance relationnelle, favoriser la confiance. Nous ne sommes pas des **pions** interchangeables, **vieux fantasme** de DRH.

L'approche du directeur est **dogmatique** et **inquiétante**. C'est une vision rétrograde, hospitalo centrée, à rebours des soins en psychiatrie tournés vers la cité chaque fois que possible et nécessaire, y compris à partir des unités de soins d'HC.

**Son idée** qui est loin d'être lumineuse, n'est **pas** envisagée pour le **bien** des patients mais pour des raisons **financières**. Les **patients** ne sont pas écoutés, ni entendus.

Cette remarque l'a fait rentrer dans une colère noire et lui a fait perdre contrôle et discernement. Il a pris à partie les syndicats sur un mode **colérique, envahissant** et **déconnecté** de la réalité, en nous accusant, de façon très **virulente** de **manipuler** les patients. Il s'est même autorisé à rajouter que c'était la première fois de sa carrière qu'il voyait ça. Qu'il était absolument anormal et inadmissible que des patients signent une pétition encore moins des patients hospitalisés sans leur consentement !

Une **vision** des patients **caricaturale, méprisante, réductrice, stigmatisante**. Ils seraient donc incapables de donner leur avis, de s'exprimer comme des citoyens ? Notre directeur ne leur reconnaîtrait pas ce droit ? Trouverait-il les premiers concernés trop limités pour dire leur ressenti et leur vécu ? Trop fous ?

Contrairement à lui et quelques autres, nous affirmons que rien ne peut se décider ni se faire sans prendre le temps d'écouter les premiers concernés : les patients et leurs familles.

Nous lui avons rappelé que cette **pétition** était à **l'initiative** des **patients** et que s'il avait pris **5 minutes** pour écouter la personne qui voulait la lui remettre avant d'entrer, il l'aurait compris. **A la place il lui a claqué la porte sur le nez !**

Nous rappelons au directeur que les personnes **hospitalisés en soins libres ou sans leur consentement, les patients restent des citoyens à part entière**. Elles ne sont pas privés de leurs droits. Les entendre et leur permettre de s'exprimer est un signe très positif du respect de leurs droits élémentaires et de la considération qu'on leur accorde. C'est essentiel en psychiatrie, au Centre Psychothérapique Philippe PINEL comme ailleurs !

Ce qui **dérange** le directeur et sa **fine équipe**, c'est que la présence des patients signe que la fermeture qu'ils envisagent suscite une **réelle opposition** : non seulement des **professionnels**, mais également des **premières personnes concernées** !

Le directeur a certainement voulu se donner bonne conscience en évoquant la Commission Des Usagers. Il ne manque pas d'air ! Nous lui avons fait remarquer les patients n'y siégeaient pas. Il y a certes la présence importante de leurs représentants, mais pas les patients. De plus, quand par exemple des lettres de patients sont envoyées, pour se plaindre du départ précipité d'un psychiatre, certains membres « imminents » de la commission, tous bardés de diplômes sur le respect des droits, accusent systématiquement les équipes de manipuler les patients !!

**L'équipe de l'HJ du Ramel** a pu **s'exprimer** pendant ce CSE, grâce à notre demande. Ils avaient préparés un écrit qui témoigne de leur engagement auprès des patients et sur l'intérêt de garder cet outil merveilleux et unique qu'est cette ferme thérapeutique. Ils ont pu dire aussi combien ils avaient été abandonnés, combien ils s'étaient sentis seuls, à chercher des solutions pour maintenir ce lieu vivant. Combien ils auraient préféré que l'accompagnement,

dont se targue trop facilement la direction, soit déployé bien avant : Quand ils avaient véritablement besoin de soutien... Ils ont été applaudis à la fin de leur intervention. C'était très émouvant !

Le directeur nous avait dit un jour que **pour maintenir** cet HJ, il allait falloir que quelqu'un lui fasse la démonstration de l'**utilité** de ce lieu !! **La voilà** votre **démonstration**, elle a été éloquente !

**Mais êtes-vous en capacité de vraiment entendre ce témoignage d'équipe ?**

Le psychiatre présent, signataire de la lettre des médecins contre la fermeture de l'HJ du Ramel, s'est appuyé sur le texte de nos collègues. Il a expliqué qu'il partageait tout le contenu et qu'en effet plus il y avait de lieux où les patients pouvaient choisir d'être plus c'était bénéfique au soin. Il reconnaissait à travers leur présentation tout le travail qu'il avait lui aussi déployé tout au long de sa carrière !

La direction, complètement hermétique aux arguments cliniques et soignants, est revenue sur le manque de médecin.

La DRH, jamais avare de tentatives de clivages, a dit qu'aucun d'entre eux n'avait souhaité s'occuper de ce lieu...

La direction a refusé la proposition, certes pas satisfaisante, de mettre un psychologue référent d'unité fonctionnelle (PRUF). Pour info, d'autres HDJ ont fait la démonstration qu'en attendant qu'un médecin soit disponible, cela pouvait fonctionner.

La DRH nous alors lancé un vibrant : « *L'hôpital c'est les médecins !* ». Elle aussi ne manque pas d'air ! Pour rappel, une **lettre signée** par **12** médecins sur **14**, tous **opposés** à la **fermeture** de l'HJ Ramel n'a pas été prise en compte, elle est restée sans réponse ! **Quel mépris...**

Le directeur affirme avoir répondu aux médecins. Ce qu'a démenti celui qui était présent. Il confirme **n'avoir rien reçu...**

**Le directeur ne peut pas rester seul contre tous, encore moins « seul à deux » avec le chef de pôle !**

**D'ailleurs**, que **pense** ce dernier de la **maltraitance** dont est l'objet l'HJ du **Ramel** et toute la **psychiatrie** ?

N'en déplaise au directeur, nous avons rappelé que la présence **médicale** pourrait être **réglée**. Il y a **deux** possibilités :

- **Mettre un terme** à l'exil forcé d'un psychiatre expédié à Castres en surnuméraire à l'UPC
- **Donner une suite** à la candidature d'un psychiatre, candidature écartée pour des raisons inaudibles et obscures. Par les temps qui courent ce refus du directeur constitue une lourde erreur.

### III. Et à la fin on se lève et on se...

Tout au long de ce CSE le **directeur** n'a avancé **aucun** contre argument. Il a été dans l'incapacité d'échanger réellement sur les propositions formulées par l'équipe de l'HJ du Ramel et le psychiatre représentant les signataires. Après la **présentation** de l'équipe le **directeur** a de nouveau **insisté** pour que les collègues **quittent** la séance pour poursuivre sans eux !

**Au regard** de son **insistance** déplacée et injustifiée d'après le décret relatif aux CSE, **nous avons fait le choix** de partir avec nos collègues. **Nous l'avons laissé planté là**. Avec son document de **fermeture** dont il ne veut pas dire le **nom**.

**Un détail important, en sortant nous ne lui avons pas claqué la porte sur le nez !**

